

## TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les articles de la proposition de loi n° 2063 relative au droit de préemption des locataires en cas de vente d'un immeuble et ceux de la loi n° 2006-685 du 13 juin 2006 relative au droit de préemption et à la protection des locataires en cas de vente d'un immeuble

*Le compte rendu intégral est publié au journal officiel daté du lendemain de la séance (sauf le dimanche). Il est composé de deux fascicules : les débats figurent dans le fascicule blanc, le texte des articles, des amendements ainsi que des annexes est reproduit dans le fascicule bleu.*

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à	Journal officiel des Débats AN	ARTICLES  de la loi
Texte initial	Additionnels		l'Assemblée nationale	Numéro de la page	
1er		Institution d'un droit de préemption au profit des locataires ou occupants de bonne foi lors d'une vente en bloc d'un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel de plus de dix logements	Première lecture 14 juin 2005 Deuxième lecture 15 décembre 2005 CMP 1 <sup>er</sup> juin 2006	3520  8439  3903	1 <sup>er</sup>
	1er bis (Sénat)	Réduction des taux des droits d'enregistrement lorsque l'acquisition d'un logement vendu par lots comporte un engagement de ne pas donner congé au locataire	Deuxième lecture 15 décembre 2005 CMP 1 <sup>er</sup> juin 2006	8446  3903	2
2 (Supprimé par la commission des lois de l'A.N.)	2 (Introduit par la commission des lois de l'A.N.)	Extension d'un accord collectif conclu au sein de la commission nationale de concertation	Première lecture 16 juin 2005 Deuxième lecture 15 décembre 2005	3667  8446	3
	2 bis (Adt n° 28 2 <sup>ème</sup> rect. A.N.)	Reconduction du bail au profit du locataire qui s'est vu délivrer un congé pour vente	Première lecture 16 juin 2005	3673	4
	2 ter (Adt n°27 rect. A.N.) (Supprimé Sénat)	Reconduction des baux pendant la durée pour laquelle l'acquéreur s'est engagé à maintenir les locaux d'habitation sous statut locatif	Première lecture 16 juin 2005 Deuxième lecture 15 décembre 2005	3673  8448	
	3 (Introduit par la commission des lois de l'A.N.)	Annulation du congé pour vente intervenu en violation d'un accord étendu par décret - Dérogation à l'application du droit de préemption en cas de congé pour vente	Première lecture 16 juin 2005 Deuxième lecture 15 décembre 2005	3672  8448	5